
Ménagez-vous | Soins et services à domicile

**Chef de file dans l'amélioration des conditions de travail
des employés dédiés au service d'aide à domicile**

Trois-Rivières, le 3 juillet 2018 – Soucieuse d'offrir à sa clientèle des services de grande qualité et désireuse de donner à ses employés des conditions de travail supérieures au marché, l'entreprise d'économie sociale en aide à domicile, *Ménagez-vous*, s'engage vers l'objectif 15-2019; soit d'octroyer un salaire de base de 15 \$/heure pour l'année 2019 à ses employés.

Depuis le 1^{er} juillet, une augmentation du taux horaire a été appliquée pour les services d'aide à domicile, et ce, dans le but de positionner *Ménagez-vous* comme un employeur de qualité et un chef de file dans son domaine en ce qui concerne les conditions de travail.

« Cette mesure se traduira par une meilleure rétention du personnel affecté au service d'aide à domicile, donc, par le fait même, à l'augmentation de la qualité des services rendus chez nos clients. De plus, nous souhaitons offrir à nos employés un environnement stimulant et des conditions adéquates, ajustées à la réalité de leur travail, afin qu'ils évoluent le plus longtemps possible au sein de notre entreprise et qu'ils s'épanouissent au quotidien », indique M. Martin-Charles St-Pierre, directeur général associé chez *Ménagez-vous*.

À noter que ce coût supplémentaire (2 \$/h) est affecté à 100 % au salaire des employés responsables de l'entretien. De son côté, l'entreprise *Ménagez-vous* fait sa part en déboursant les sommes nécessaires aux déductions à la source supplémentaires pour les employés dédiés à l'aide à domicile. Soulignons que les clients qualifiés, bénéficiant d'une subvention offerte par la *Régie de l'assurance maladie du Québec* (RAMQ) pour défrayer une partie des coûts d'aide à domicile, continueront à la recevoir.

« Nous évoluons dans un marché très compétitif et nous faisons face à divers défis. Nous sommes régulièrement à la recherche de nouveaux talents et nous souhaitons, par les conditions que nous offrons, inciter les personnes intéressées à joindre notre équipe en posant leur candidature », souligne Mme France Leclerc, directrice générale associée chez *Ménagez-vous*.

UN SERVICE AVANTAGEUX

Rappelons que la clientèle qui choisit *Ménagez-vous* pour son service d'aide ménager à domicile bénéficie de nombreux avantages. Elle s'assure d'avoir une ressource dédiée à son milieu de vie, formée et encadrée par une équipe compétente de gestionnaires. Plusieurs processus sont en place pour assurer la qualité de la main-d'œuvre et du service tels : la vérification des antécédents judiciaires, l'évaluation ainsi que le contrôle de qualité et la communication régulière avec les personnes utilisant les services.

À PROPOS DE MÉNAGEZ-VOUS

Ménagez-vous est une entreprise d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) en opération depuis 1998 qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie par une offre de services professionnels et attentionnés favorisant le maintien à domicile. À Trois-Rivières, elle est aussi l'unique membre du Réseau des EÉSAD regroupant 100 entreprises au Québec. *Ménagez-vous* offre les services suivants : entretien ménager léger et lourd, approvisionnement et courses, préparation de repas, travaux extérieurs, répit pour soutenir les proches aidants, soins et assistance à la personne, cueillette et livraison de lessive, dépôt de lessive et buanderie publique.

Source :

France Leclerc, directrice générale associée
Ménagez-vous

Martin-Charles St-Pierre, directeur général associé
Ménagez-vous

Information et gestion des entrevues :

Steve Renaud
BEAUDOIN relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 302
Cell : 819 698-3837
steve@beaudoinrp.com